

Bourgeois remballe les francophones

MINORITÉS Non au Protocole européen

► Le ministre-président Geert Bourgeois (N-VA) a réitéré son refus net de signer le texte lié à la Convention européenne des droits de l'homme.
► Sa crainte : que cela relance la polémique des droits des francophones dans la périphérie.

Le fait que nous ayons intériorisé le refus des autorités flamandes de signer les traités européens de lutte contre les discriminations et/ou de respect des minorités ne change rien à l'illégalité dans laquelle elles s'obstinent et entraînent la Belgique. Ce refus est un long film sans rebondissements – qui réagit encore ? Pas même les francophones... –, mais pas sans épisodes.

Le dernier en date regarde le « Protocole numéro 12 » lié à la Convention européenne des droits de l'homme, signé en novembre 2000 sous le gouvernement Verhofstadt, jamais ratifié par le parlement flamand. Qui ne

varie pas. Les réprimandes de l'ONU (en janvier, lors de l'« examen périodique universel » auquel sont soumis tous les pays membres) n'y changent rien. Les assemblées wallonne, bruxelloise, également la Chambre et le Sénat au fédéral, ont tous adopté le texte, pas les parlementaires au

nord du pays. Et ce n'est pas demain la veille : interpellé mardi dernier en commission parlementaire par Christian Van Eyken, élu francophone de la périphérie, seul représentant au parlement flamand, Geert Bourgeois (N-VA) a refermé la porte déjà fermée : « *Nous ne ratifierons pas ce texte* », a-t-il répondu. Au moins c'est clair. Circulez.

Et la convention-cadre ?

Le ministre-président flamand a motivé de deux façons : les lois et décrets en vigueur dans notre pays et en Flandre suffisent, soutient-il, pour garantir le respect des droits de l'homme et lutter contre les discriminations de toute nature ; enfin, ratifier le Protocole, cela pourrait être exploité par certains, explique en substance le responsable N-VA, pour rallumer les contentieux en périphérie bruxelloise, remettre à l'ordre du jour des revendications

(francophones) qui, selon lui, restent sans raisons et sans fondements. Donc, c'est non.

Christian Van Eyken : « *Ils craignent, évidemment, que les habitants francophones de la périphérie puissent s'appuyer sur ce genre de texte pour défendre leur cause et leurs droits, et, pour cela, Geert Bourgeois a précisé à nouveau qu'il était hors de question de signer le Protocole numéro 12*

durant cette législature. C'est insensé, mais c'est comme ça. »

Sur le même registre, on se souviendra que les autorités politiques flamandes refusent toujours de signer la convention-cadre de protection des minorités, ce que les partis francophones (le MR itou, en majorité au fédéral avec la N-VA) jugent inacceptable mais acceptent néanmoins. ■

DAVID COPPI